



Veillenanos 3 avril 2019

Retrouvez sur [la page Actus de veillenanos.fr](http://la.page.Actus.de.veillenanos.fr) notre sélection d'informations depuis notre dernier envoi, avec les liens vers les articles sources, plus détaillés :

Europe

- **Le vote sur la classification du dioxyde de titane comme cancérigène suspecté, annoncé en mars dernier, a été (une nouvelle fois) reporté au 11 avril prochain.** Les États membres devront se prononcer, théoriquement, sur des considérations uniquement scientifiques liées aux propriétés intrinsèques du TiO₂. Mais sous la pression de fabricants et industriels - européens mais aussi étrangers, peu désireux d'avoir à étiqueter leurs produits en conséquence, la Commission européenne contraint les États membres à se prononcer sur une configuration de classement moindre que celle pourtant proposée par son propre Comité d'évaluation des risques (dont les avis avaient jusqu'à présent toujours été adoptés tels quels). Alors que les élections européennes approchent, le vote de la semaine prochaine sera déterminant pour éclairer les citoyens sur les intérêts défendus par l'Europe : ceux d'entreprises peu soucieuses de leur responsabilité sociétale et environnementale ; ou ceux de la science, de l'information et de la santé des travailleurs et consommateurs ? Plus d'informations [ici](#).
- **L'appel des 70 organisations de la société civile contre le "principe d'innovation" introduit dans le cadre du programme d'Horizon Europe sera-t-il entendu ?** A quel point le principe de précaution en est-il menacé ?

France

- **Après la suspension du dioxyde de titane dans l'alimentation annoncée en France pour la mi-avril, la suspension du dioxyde de titane dans les dentifrices et les médicaments figure dans les priorités d'associations de défense des consommateurs.** Elle a été remise sous le feu des projecteurs par l'enquête très médiatisée d'Agir pour l'Environnement qui a dévoilé, parmi les résultats de son enquête, la présence de TiO₂ composé à 47% de nanoparticules dans le dentifrice Signal Kids pour enfants. Malgré nos nombreuses demandes auprès des autorités de santé, Avicenn n'a pas réussi à avoir plus d'informations sur le rapport de l'ANSM sur les nanos dans les médicaments et les dispositifs médicaux attendu depuis l'été 2017...

Nano et cosmétiques

- Dans un avis ouvert à commentaires jusqu'au 17 mai prochain, **le Comité Scientifique Européen pour la Sécurité des Consommateurs (SCCS) considère la silice amorphe de synthèse (SAS) comme insoluble, confirmant la nécessité de la traiter (et notamment de l'étiqueter) comme un nanomatériau** au regard du Règlement Cosmétique.

- La Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) a procédé à des contrôles approfondis portant notamment sur la vérification de l'étiquetage du dioxyde de titane «nano» et de l'oxyde de zinc «nano» dans les produits solaires.

Nano et santé environnementale

- Quelle place sera accordée aux nanomatériaux dans le Plan "Mon environnement, ma santé" ? Les travaux d'élaboration de ce 4ème plan national santé - environnement (PNSE4) ont été lancés le 21 mars 2019 par le ministère de la transition écologique et solidaire et le ministère des solidarités et de la santé. Sa sortie officielle est prévue pour début 2020. Avicenn suivra les efforts déployés sur la transparence et la vigilance nano.

Nano et santé au travail

- L'Anses recommande une valeur toxicologique de référence (VTR) chronique par inhalation pour la forme P25 du dioxyde de titane sous forme nanoparticulaire (TiO₂-NP) de 0,12 µg/m³. Il s'agit de la première VTR élaborée pour un nanomatériau en France.
- La version francophone des Lignes directrices de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour la protection des travailleurs contre les risques potentiels des nanomatériaux manufacturés est disponible sur le site de l'IRSST.
- L'INRS recherche des entreprises utilisatrices de silices amorphes pour une recherche en Santé au travail : "Exposition professionnelle aux silices amorphes nanostructurées : biomarqueurs d'effets précoces".

Nano et RSE

- Les rideaux "purificateurs d'air" de l'enseigne IKEA sont-ils traités avec des nanoparticules de dioxyde de titane ? Si oui, les précautions ont-elles été prises pour s'assurer de l'innocuité du produit tout au long de leur cycle de vie ? Et de sa réelle valeur ajoutée par rapport aux préconisations simples, comme aérer son logement 10 minutes par jour ?

Rencontre Naneau le 12 novembre à Valence

- La rencontre "nanos et eau" en préparation par Avicenn avec des chercheurs et acteurs de l'eau se déroulera le 12 novembre à Valence (Drôme).
- Vous pouvez faire entendre vos préoccupations à ce sujet simultanément auprès de contact@avicenn.fr et en participant aux [consultations des Agences de l'eau avant la fin avril](#)
- Voir notre fiche [Mettre les nanos au menu des Assises de l'Eau](#)

Agenda

Retrouvez les RDV dans l'[agenda nano de veillenanos.fr](#),

[Un coup de pouce par un don](#) pour l'Association qui porte Veillénanos est bienvenu ici ! Merci à ceux qui ont déjà apporté leur soutien en [adhérant ici](#).

Faire un don

Adhérer



Pour nous contacter :

Vie de l'Association : contact@avicenn.fr

Rédaction : redaction@veillénanos.fr

Suivre l'info et les dossiers sur veillénanos.fr et sur nos [comptes twitter](#) et [facebook](#) !